



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

La ville se mobilise pour la petite enfance



Finances

**8-9 / Les orientations
budgétaires à venir**

Santé

**10 / Déploiement des cabines
de téléconsultation**

*n°165
Mars 2024*

www.digoin.fr



Mars

Situé 6 rue du Centre, « Le Studio de Cassie » a ouvert ses portes. Un salon où la gérante propose du maquillage semi-permanent, des tatouages minimalistes et de la micro-pigmentation capillaire. Plus d'infos sur www.lestudiodecassie.fr. Tél. 06 28 53 17 39



23 mars

Organisée par l'association Festi-Digoin, l'édition 2024 du carnaval sur le thème de l'olympisme a rencontré un joli succès malgré une météo maussade.



19 mars

À l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie solennelle, emplie d'émotion (avec notamment l'interprétation du titre « Algérie » de

Philippe Pariat) s'est déroulée Croix de mission route de Roanne. L'occasion également pour les élus, autorités civiles et associations patriotiques, ainsi que pour de nombreux habitants de rendre hommage aux 30 000 militaires français ayant perdu la vie en Afrique du Nord. (Photo : J.V.)



Mars

Ces derniers mois, les enfants du Centre d'Animation Municipal ont décidé de faire part de leur « aventure » au travers d'un journal. Sorties extrascolaires, spectacles, action « Téléthon », atelier « Nettoyons la nature »... un panel d'activités détaillé à partir d'interviews ou de petits textes explicatifs. Félicitations à tous les protagonistes pour cette réalisation appréciée des parents et de leur famille !



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président du
Grand Charolais

Avant de voter le budget 2024 au prochain conseil municipal d'avril, nous avons débattu, avec l'ensemble des collègues, sur la présentation du rapport d'orientation budgétaire. Malgré un mandat semé d'embûches depuis 2020, nous continuons d'assainir les finances de la commune tout en maintenant de forts investissements, symboles de dynamisme et d'attractivité pour la ville. Prudence et ambitions resteront les maîtres-mots pour cette année 2024.

Nous avons émis le souhait d'être à votre écoute pour mieux avancer ensemble. Et c'est le cas à Neuzy notamment où, après avoir entendu vos attentes et vous avoir fait valider le projet, nous venons d'installer une aire de jeux pour les jeunes enfants dans un tout nouvel espace paysager proche du Hameau des capucines, de la salle communale et des installations sportives déjà présentes. Un endroit dédié à la détente pour le bonheur des petits comme des plus âgés.

Avancer ensemble face à la difficulté, c'est également le pari que nous avons pris lors d'une réunion en mairie de Digoin avec les professionnels de santé du territoire. Et la présence de cabines de téléconsultation chez deux pharmaciens Digoinais, sans pour autant remplacer les médecins généralistes permettra de désengorger les salles d'attente de ceux qui déjà installés à Digoin font leur maximum pour venir en aide à chacun d'entre nous. Remercions nos médecins pour ce qu'ils font et continuons de valoriser notre commune pour en attirer de nouveaux.



UN PUZZLE DE DIGOIN AU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME DE LYON !

Digoinaise d'origine et aujourd'hui « Travel planner » (conseillère en voyage), Cécile Lauféron a créé fin 2023 un puzzle à l'image de la cité ligérienne. À l'occasion du dernier salon du tourisme qui s'est tenu du 8 au 10 mars à la Halle Tony Garnier de Lyon, la jeune protagoniste a pu présenter son puzzle aux nombreux acteurs présents. Pont-canal, Église Notre-Dame, Loire, cigognes et bateau-promenade... toute une partie de la cité ligérienne reprenant les incontournables de la ville se dessine sur sa création de 1 000 pièces. Le jeu est en vente, au prix de 29,90 €, chez Tabac Clementei, Place de l'Église et sur le site internet : <https://www.allez-voir-ailleurs.fr/> rubrique « Boutique ». Une belle idée cadeau si vous êtes en panne d'inspiration





Nombreux sont les ateliers proposés par les structures municipales à destination des familles.

ENFANCE : AU CŒUR DES PRIORITÉS !

Une page s'est tournée, mais les activités sont pérennisées. Après la dissolution de la Mutuelle Enfance Petite enfance l'été dernier, la Ville de Digoin a depuis quelques mois pris le relais et poursuivi ses activités.

Une structure consacrée à l'accompagnement

Le Relais Petite Enfance (RPE) se présente ainsi comme un lieu gratuit d'informations, de rencontres et d'échanges. Nouvelle animatrice au sein du Relais Petite enfance, Magali Freitas, éducatrice jeunes enfants, accompagne et informe les assistantes maternelles, parents et plus largement les familles : « *Le Relais Petite Enfance s'adresse à toutes les familles où toutes les questions sur le développement de l'enfant sont évoquées... La structure propose également 2 à 3 ateliers par semaine pour les assistantes maternelles avec les enfants qu'elle accueille, ces ateliers se déroulent tous les mardis matin hors vacances scolaires de 9h15 à 11h45.* »

Un nouveau « Lieu d'Accueil Enfants Parents » (LAEP)

En parallèle, le « Lieu d'accueil enfants-parents », dit LAEP, « *a pour principal objectif de conforter la relation entre enfants et parents* » comme le présente Magali Freitas : « *c'est un lieu où on accueille un enfant avec un proche (parent, grand-parent, ami proche...) et où je ne me présente pas en tant que professionnelle mais en tant qu'accueillante... C'est un lieu ouvert aux familles pour les enfants de 0 à 6 ans et je suis toujours accompagnée d'une bénévole... Nous sommes en position d'écoute et nous sommes formées pour cela... nous sommes véritablement à l'écoute des parents, des enfants, de leurs interrogations, de leurs craintes, etc.* »



Installé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance et de la Famille (MaPEF) rue des acacias, le multi-accueil « Boris et Françoise Dolto » propose un accueil régulier ou occasionnel pour les enfants à partir de 2 mois.

« *C'est un véritable lieu de sociabilité pour les parents où chacun peut partager ses expériences.* »

« *L'idée de cette nouvelle structure, c'est que les enfants, comme les parents, puissent venir échanger...* » insiste le Maire David Bême, avant d'ajouter : « *Tout ce qui est proposé au sein du « Relais Petite Enfance » est gratuit, donc parents, familles, assistants maternelles... ne doivent pas hésiter à franchir le pas de la porte.* »

Un multi-accueil qui ne désemplit pas

Mode de garde collectif avec un agrément de 20 enfants, le multi-accueil propose un accueil régulier ou occasionnel pour les enfants à partir de 2 mois. « *Le multi-accueil répond à une véritable demande des familles puisque, depuis sa création, la structure a toujours affiché complet* » se réjouit Chantal Chappuis, adjointe au Maire en charge de la petite enfance.

Une équipe de professionnelles spécialisée accompagne l'enfant au quotidien, en concertation avec sa famille. « *Diverses activités rythment la journée de l'enfant en fonction de son âge et de son développement. La rencontre avec d'autres enfants, autour d'activités libres ou dirigées, l'aide à élargir son univers* » rappelle Lénaïg Beine, directrice du multi-accueil.

Une mutualisation des équipements

La commune porte donc désormais, au sein de la Maison de la Petite Enfance et de la Famille (MaPEF) rue des acacias, le « Relais petite enfance », la crèche « multi-accueil », des actions de soutien aux parents comme des entretiens avec une psychologue ou encore des animations et activités en famille... « *C'est un atout de pouvoir mutualiser les équipements, certains ateliers* » souligne Fabien Genet, sénateur et conseiller municipal en charge du projet municipal : « *ici, c'est un lieu où tous les acteurs de la petite enfance peuvent se rencontrer, échanger... C'est également un lieu de rencontres pour les enfants en vue de préparer leur entrée à l'école...* »



À l'image du dernier « week-end jeux en famille » qui a rassemblé des centaines de familles début mars, de nombreux rendez-vous sont proposés toute l'année par la ville de Digoin, avec la participation de bénévoles impliqués.

À L'ÉCOLE DÈS 2 ANS !

En effet, depuis 2017, tous les enfants âgés de deux ans, de tous les quartiers de Digoin, peuvent être scolarisés, même « non propres » à l'école maternelle du Launay dans une classe de 18 élèves maximum spécialement dédiée et conçue pour eux. Les locaux sont adaptés pour leur âge ainsi que le matériel mis à leur disposition. La récréation se déroule dans un espace spécifique et l'enseignement est réalisé par un enseignant et ATSEM spécialement formés pour cet accueil. Pour une bonne adaptation de l'enfant, les familles sont également acteurs de leur scolarisation en passant une convention avec l'école maternelle afin de définir ensemble les modalités, les rythmes personnalisés d'accueil. (Renseignements : 03 85 53 73 31/35)



« *Une structure à l'écoute des parents et des assistantes maternelles.* »

Lors de la présentation de la structure « Relais Petite Enfance » avec de gauche à droite, David Bême, Maire de Digoin, Magali Freitas, nouvelle éducatrice jeunes enfants, Fabien Genet, sénateur et conseiller en charge du projet municipal et Chantal Chappuis, adjointe au Maire en charge de la petite enfance.

De nombreux rendez-vous toute l'année

Plus largement, ce sont de nombreuses animations régulières à destination des familles qui sont organisées sur la commune. À l'image des différentes bourses ou événements ponctuels organisés (« Carrefour Famille », mercredi et week-end « jeux en famille » et ateliers créatifs,...), chacune des éditions proposées par la ville de Digoin, avec la collaboration des bénévoles, « *rencontre un véritable plébiscite* » comme le précise Chantal Chappuis : « *fort de l'engagement de la collectivité dans le domaine de la parentalité, il nous semble essentiel de pouvoir organiser toute l'année différentes animations à destination des familles. En partenariat avec des bénévoles adultes et enfants très impliqués... La Municipalité ne peut que saluer le travail effectué par l'ensemble des contributeurs...* »

Relais Petite Enfance / Magali Freitas, éducatrice jeunes enfants et actions de soutien à la parentalité
CONTACT : relaispetiteenfance@ville-digoin.fr
ou 03 85 53 47 83 / 06 03 15 17 64
Horaires d'accueil Lundi-mardi-jeudi et vendredi
> Le matin sur rendez-vous et de 13h30 à 17h.
Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h.

Pour en savoir plus, flashez le QR code



Bientôt une nouvelle aire de jeux à Neuzy !

C'était l'une des annonces faites lors des dernières réunions de quartiers début décembre ! Situé à proximité du Hameau des Capucines, le quartier s'apprête à accueillir un nouvel aménagement au cœur de Neuzy, une aire de jeux pour les enfants de 1 à 10 ans flambant neuve destinée à égayer le quotidien des familles résidentes.

Une demande des habitants

C'est une toute nouvelle belle et grande structure, adaptée pour les enfants de 1 an et +, qui est actuellement en cours de réalisation à Neuzy. Cette installation viendra ainsi compléter les autres aires de jeux situées dans les différents quartiers de la commune. « À proximité du city-stade, de la salle polyvalente et du Hameau des Capucines, le choix du site nous paraissait être idéal quant à son implantation... C'est un projet qui était attendu des riverains comme nous le faisions souvent remarquer les habitants lors des réunions de quartier. Dans une démarche de concertations avec les administrés ces derniers mois, nous nous sommes dit que c'était important de faire remonter leur avis » rappelait le Maire David Bême, à l'occasion du point presse de présentation qui s'est tenu sur site le 18 mars dernier.

« Dans le dernier lotissement réalisé par la ville de Digoïn au sein du Hameau des Capucines, les nouvelles constructions accueillent aujourd'hui des jeunes couples et parents principalement » précisait Fabien Genet, sénateur et conseiller



« Différents toboggans, balançoires, maisonnettes et nouveaux jeux sur ressorts seront bientôt accessibles aux familles ».

La nouvelle aire de jeux s'adressera aussi bien aux bambins d'un an qu'aux jeunes enfants.

en charge du projet municipal, avant d'ajouter : « des différents projets initiés depuis 2020 suite aux retours des riverains et réfléchis par une commission d'élus et agents de la ville, les nouveaux aménagements de l'aire de jeux se termineront dans les tout prochains jours... »

Trois aires de jeux distinctes

Dans le détail, « le futur contenu de l'aire de jeux comprendra 3 espaces allant de 1 à 10 ans sur un espace de près de 120m² » soulignait le premier édile. « Différents toboggans, balançoires, maisonnettes et nouveaux jeux sur ressorts seront bientôt accessibles aux familles. Les matériaux proposés sont en matière recyclée et 100 % recyclable avec un sol amortissant... L'idée première était de créer un site convivial et chaleureux, favorisant les rencontres ». Un plus appréciable que la ville de Digoïn est sur le point d'offrir aux riverains.



Élus et responsables de services ont fait le point sur les futures installations rue des Capucines à Neuzy.

42 fonctions ludiques pour tous

Trois modules attrayants comprenant ainsi une variété de jeux seront érigés, créant ainsi un espace de jeu sécurisé et ludique. Cette aire de jeux offrira une commodité pour les familles qui pourront désormais surveiller leurs enfants tout en profitant du cadre paisible du nouveau lotissement. « Cette future aire permettra aux enfants d'escalader, de glisser, de manipuler, de tenir en équilibre et bien évidemment... de s'amuser ! » se réjouissait Chantal Chappuis, adjointe au Maire en charge de la petite enfance.

Ces équipements s'adresseront aussi bien aux bambins d'un an qu'aux jeunes enfants. Ils seront en accès libre, dans le respect des règles de sécurité indiquées et recommandées pour la pratique de certaines activités.

Embellir et reverdir l'espace

« Les travaux autour de l'aire de jeux se termineront dans les tout prochains jours... »



Le chantier, qui a débuté mi-novembre verra le jour au printemps 2024 (les fondations ont été réalisées en régie par les agents des services techniques de la ville de Digoïn).

En parallèle et pour répondre à la demande de végétalisation des abords du lotissement des Capucines, le pôle « Environnement » finalise actuellement un espace composé de différents arbres et arbustes, certains sont considérés comme des « persistants » pour une meilleure atténuation du bruit.

Afin de bénéficier d'un cadre agréable, le choix a été porté sur une allée enherbée, avec un gazon poussant dans lequel « nous ajouterons des bulbes naturalisables en mélange avec des

« Le montant total des nouveaux aménagements à Neuzy s'élève à 44 000 € TTC. »



Pour un montant de 4 000 €, subventionné à hauteur de 25% par le Département 71 « chèque arbre », c'est un espace végétal qui a été totalement repensé avec l'implantation notamment d'une quarantaine d'arbres autour de la salle des capucines.

espèces qui nous permettent une "animation" de mars à juin. Pour répondre aux critères de la subvention « chèque arbre » mise en place par le Département de Saône-et-Loire, les plantations d'arbres et arbustes feront partie de la liste proposée par la collectivité et contenant des espèces en faveur de la biodiversité » précise Sylvie Libion, responsable du pôle "environnement".

La plantation d'une quarantaine d'arbres et arbustes ont été plantés en bord d'allée avec une densité plus importante côté lotissement. Sur un site préservé naturel, une fontaine et des bancs seront installés à proximité de l'aire de jeux.

Le montant total des travaux pour l'aire de jeux s'élève à 40 000 € TTC. « Il n'y a eu aucune subvention pour tous ces aménagements mais nous avons à coeur que les familles puissent se sentir bien dans la commune » concluait le Maire.

Une fois installée et après que le dépôt de certificat de conformité sera apposé, la structure pourra être utilisée en libre accès à la fois par des enfants de la commune et des environs mais sous la responsabilité des parents.

Pour en savoir plus sur les nouveaux aménagements à Neuzy, flashez le QR code





« Grâce à un ensemble de mesures draconiennes, les décisions prises ont permis de maîtriser l'augmentation des dépenses énergétiques... »

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 :

LA MUNICIPALITÉ TIENT SON CAP DE LA PRUDENCE BUDGÉTAIRE !

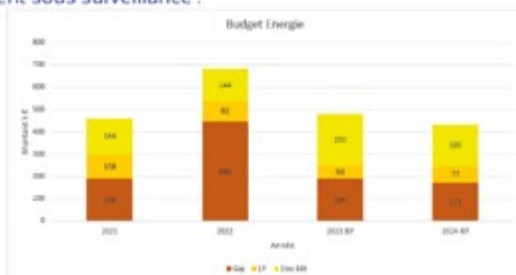
Les conseillers municipaux se sont réunis ce lundi 18 mars pour ce qui constitue l'un des temps forts de la vie municipale, à savoir le rapport d'orientation budgétaire (ROB) fixant le cadre général de l'action de la commune.

L'objectif de ce rapport est double : informer sur la situation financière de la collectivité et discuter des orientations budgétaires pour les années à venir. Celui-ci doit notamment comporter des éléments sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes.

Une situation financière assainie

En 2023, avec des recettes réelles en augmentation de près de 10% (hausse de la fréquentation des structures municipales, des dotations versées par l'État, indemnités d'assurance...) et des dépenses réelles de fonctionnement en diminution de 2%, « la ville de Digoïn a continué ses efforts grâce à une gestion maîtrisée de ses finances publiques » se réjouit Guillaume Chauveau, conseiller délégué en charge des Finances, avant de rentrer dans le détail : « ces résultats constituent une bonne nouvelle puisqu'ils ont pour conséquence d'entraîner sur un an une hausse très significative de notre épargne brute de plus de 66 %. C'est un terme technique mais cette épargne constitue la ressource dont dispose la commune pour financer ses investissements sur l'année en cours... Ce chiffre n'a jamais connu un tel niveau depuis plus d'une décennie traduisant ainsi une situation financière saine... » L'adoption en conseil municipal d'un Plan de Sobriété Énergétique chargé d'examiner des pistes de réduction de la consommation énergétique a également porté ses fruits : « grâce à un ensemble de mesures draconiennes, les décisions prises ont permis de maîtriser l'augmentation des dépenses énergétiques... » ajoute-t-il.

Des dépenses en matière d'énergie toujours très élevées et qui restent sous surveillance :



La situation budgétaire 2024 devra indéniablement tenir compte de l'évolution de la crise énergétique et de l'inflation.

Un niveau d'investissement record en 2023 !

Côté investissement, c'est 4,26 millions d'euros qui ont été consommés au titre de l'année 2023 tandis que près de 2 millions d'euros complémentaires ont été engagés sur ce même exercice avec le lancement de grands projets d'aménagement (requalification complète de la rue des Blattiers et restructuration du parking Vincent pour 1000 000€ ; travaux sur bâtiments et fourniture de matériel informatique pour les écoles ; travaux sur rénovation de toitures ; achat de 3 cellules commerciales Zone d'activités des Donjons destinés à reloger des associations sportives...) « Une année 2023 encore plus riche en travaux que les années précédentes ! Au total, plus de 6 M€ ont été investis et engagés sur l'exercice précédent » se félicite le Maire David Bême, tout en pondérant : « crise sanitaire, hausse générale

les élus ont débattu sur les orientations budgétaires 2024 de la commune et ainsi tracé les fondations du prochain budget, qui sera présenté le 11 avril.

En maîtrisant les dépenses, tout en poursuivant sa trajectoire de résorption de la dette, la ville de Digoïn entend poursuivre son programme de renouvellement urbain, afin d'améliorer toujours plus l'attractivité du territoire communal.



des prix, orage de grêle, des chocs d'ampleur historiques se sont succédés en l'espace de 3 ans. Malgré tout, la ville de Digoïn continue d'investir tout en tenant compte de l'évolution de la crise énergétique et de l'inflation. »

Des marges de manœuvres possibles mais...

Des démarches importantes ont été engagées ces derniers mois dans l'optique de réduire les dépenses (mutualisation des cuisines centrales de la ville avec celle de la cité scolaire ; refonte complète des marchés de téléphonie, etc). Des chantiers qui devraient générer des économies de fonctionnement. « Autre constat : un budget "assurances" qui explose » comme le souligne Guillaume Chauveau : « Conséquences du sinistre lié à la grêle, le montant annuel des primes « dommages aux biens » et « flotte automobile » passe de 38 529 € à près de 150 000 €. Des niveaux sensiblement réhaussés mais pour notre plus grand soulagement, la commune de Digoïn reste couverte, ce qui n'est pas le cas de toutes les villes sinistrées ces derniers mois... »

Une politique ambitieuse à venir

En terme d'investissements et malgré les contraintes budgétaires, la ville cherchera à investir 5,7 millions d'euros au titre du budget ville. Fabien Genet, sénateur et conseiller en charge du projet municipal a exposé la priorité donnée à la revitalisation du centre-ville, afin d'intensifier la dynamique commerciale progressivement réenclenchée depuis quelques mois : « il perdure à la fois des difficultés de transmission des fonds de commerce, mais aussi un centre-ville qui a

besoin d'être renouvelé » a-t-il précisé avant de détailler les projets à venir dans les prochaines années :

1/ Poursuivre les travaux de rénovation urbaine durable avec :

- l'achèvement de la requalification du boulevard des Platanes ;
- la restructuration de la rue Quéroï afin de sécuriser l'accès à la Cité Scolaire avec l'aménagement des pistes cyclables ;
- le développement de nouvelles pistes cyclables dans le cadre du Plan Vélo (secteur du Launay).

2/ Autre dossier prioritaire, l'engagement des premiers travaux de restructuration du centre-ville, et notamment :

- la démolition du gymnase Vollat dans la perspective de réhabiliter le site en square urbain végétalisé ;
- la requalification de la rue du Centre, Place Carteret et une partie de la rue Bartoli ;
- sans oublier, la reconduction des dispositifs incitatifs destinés à améliorer l'attractivité des commerces existants et développer l'installation de nouvelles enseignes (boutique à l'essai, rénovation de façades).

3/ Entretien, améliorer et valoriser le patrimoine communal :

- effectuer les travaux d'aménagement de bâtiments achetés en 2023 et destinés à accueillir un complexe sportif permettant notamment d'héberger des associations sportives.

« Il s'agit donc pour la Ville de Digoïn de bâtir un budget 2024 responsable au regard des incertitudes qui continuent de peser, ce rapport d'orientations budgétaires est le reflet d'une stratégie engageante et attractive pour le devenir de la commune » concluait le premier édile.

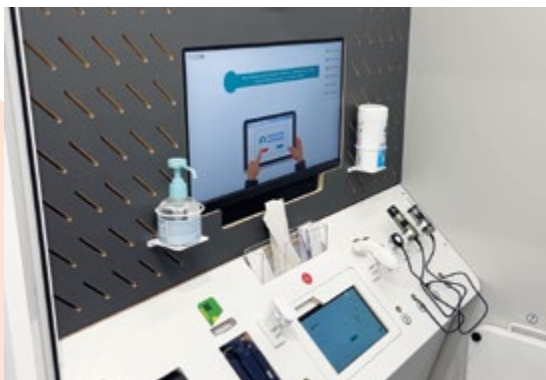
la ville cherchera à investir 5,7 millions d'euros au titre du budget ville.



L'engagement des premiers travaux de restructuration du centre-ville a été longuement évoqué à l'occasion du dernier conseil municipal.

DES CABINES DE TÉLÉCONSULTATION DANS LES PHARMACIES

Bonne nouvelle ! Les cabines de téléconsultation se généralisent sur la commune. Celles-ci vous permettent une mise en relation avec un autre médecin que son médecin traitant. Véritables cabinets médicaux connectés, ces cabines sont simples d'utilisation.



Via la vidéo transmission, le médecin téléconsultant échange avec le patient sur les symptômes et le guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic.

Avec ou sans rendez-vous, les télécabines sont à votre disposition Pharmacie Spieser à la Brièrette, Pharmacie Coquelin avenue de Gaulle et disponible dans quelques mois Pharmacie Popelard Rue Nationale. Avant chaque consultation, pensez à vous munir de votre carte vitale, carte bancaire et de votre adresse mail.

Un service médical innovant

Les cabines de téléconsultation s'adressent aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai compatible avec leur état de santé. Simple d'utilisation, une cabine de téléconsultation comporte un fauteuil muni d'instruments de mesure et un système de visioconférence pour interagir à distance avec un médecin.

Concrètement, comment ça se passe ?

Une fois installé dans le fauteuil, le patient interagit en ligne avec un professionnel de santé. Pendant l'examen clinique, le médecin téléconsultant dirige son patient pour qu'il effectue lui-même son contrôle médical. Aidé par les indications du médecin par vidéo transmission, le patient peut prendre ainsi ses constantes grâce aux instruments de mesures connectés présents dans la cabine : thermomètre, balance, tensiomètre, stéthoscope...

L'ensemble des résultats sont envoyés au praticien. Ce dernier établit un diagnostic et transmet (si nécessaire) une ordonnance, imprimée directement dans la cabine.



Les installations de cabines de téléconsultation se généralisent à Digoïn.



Lors de la réunion avec les élus du territoire, les professionnels de santé et l'ARS (Agence Régionale de la Santé) fin d'année 2023.

EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET,
Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoïn
Conseiller en charge du projet municipal.

« FACE À LA PÉNURIE MÉDICALE, RESTONS SOLIDAIRES »

En Charolais comme partout en France, l'accès à la santé est devenu un vrai problème. Après quelques années de relative amélioration à Digoïn, la combinaison de deux départs de médecins à la Maison de Santé Pluridisciplinaire et du départ en retraite du généraliste de Molinet a de nouveau tendu la situation. Face à cette nouvelle crise, j'ai organisé avec le Maire David Bême une réunion en décembre dernier avec les professionnels de santé et les élus du territoire pour trouver des solutions. À ce jour et grâce à la mobilisation de chacun, la situation a avancé sur plusieurs points. Des consultations médicales sont désormais possibles en visioconférence, avec les cabines de téléconsultation déployées dans les pharmacies de Digoïn, offrant la possibilité d'une mise en relation avec un médecin à distance, qui grâce aux appareils dont sont équipées les cabines peut établir diagnostic et une ordonnance si besoin.

Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau médecin espagnol se précise après son passage en commission de validation, enfin programmée après mes interventions auprès de la Ministre. À notre demande, la communauté de communes du Grand Charolais s'est positionnée pour accompagner son installation, ce qui est une très bonne nouvelle. Quant au centre départemental de santé, il essaie d'intensifier toujours plus son activité. Néanmoins, la situation reste compliquée car autour de Digoïn d'autres médecins cessent leur activité, ce qui aggrave la tension sur le territoire. Dans ce contexte, le personnel en place fait face à la détresse des patients, qui se mue en colère. Face à la pénurie médicale, nous devons rester solidaires et respectueux des professionnels de santé et des secrétaires médicales en place, qui œuvrent sans relâche et dans des conditions particulièrement difficiles à assurer le suivi des patients.

LES COMEDIG'S DE RETOUR SUR SCÈNE !

Après plusieurs mois de préparation, la troupe de théâtre locale « Comedig's » présentera mi-avril son nouveau spectacle « Toc Toc » de Laurent Baffie.
Entretien avec le co-président de l'association et metteur en scène : Michel Bruno.

Parlez-nous de votre passion pour le « stand-up »* et le théâtre en général ?

« Depuis tout gamin j'ai un rêve, celui de devenir humoriste. J'ai grandi avec les humoristes de l'époque en plus de mon père qui était un vrai bout en train... Mes modèles se trouvent ainsi dans l'ancienne génération comme Raynaud, Coluche, Desproges, Pierre Dac, Le Luron, De Funès, Bourvil et bien d'autres.

À l'âge de 11 ans, j'intègre la troupe de théâtre digoinaise dirigée par Michel Thibault qui est ensuite devenu les « Giggles ». De petits spectacles en représentations, la troupe devient autonome avec des pièces qui ont connu beaucoup de succès, je pense notamment à « stationnement alterné » de Ray Cooney qui a réuni quand même plus de 1 000 spectateurs en seulement deux soirs à Digoin. En parallèle de ma passion pour le théâtre, se dégage un autre centre d'intérêt : celui du one-man-show. Passionné par l'écriture, je me lance à 18 ans dans ce projet de monter mes premiers spectacles seul sur scène en m'inspirant de tous ceux que j'ai évoqués tout à l'heure. Après avoir écrit différents spectacles, j'ai eu la chance de les jouer dans différentes villes comme Bordeaux, Avignon, Metz ; Paris...

Plus tard, la période COVID, ajoutée à des raisons personnelles, ont fait que pendant 3 ans, il y a eu le syndrome de la page blanche... Mais depuis quelques mois, j'ai retrouvé l'envie et l'inspiration. Concrètement, j'ai un nouveau projet personnel de spectacle que je suis en train de « rôder » et que j'espère pouvoir jouer. C'est plutôt galvanisant... »

Vous êtes également présent aujourd'hui avec la troupe locale « Comedig's » ?

Les Comedig's, anciennement Dig'en scène, ont été créés en 2016 à mon retour du Jura. Depuis les « Giggles », il n'y avait plus de troupe locale et j'ai remédié à cela car je ne me voyais pas vivre sans la scène. Je me suis entouré de ma sœur et ma cousine qui ont des notions administratives. Se sont enchaînés comédies et spectacles. Côté artistique, c'est vrai que ça bouge tout le temps

et il y a toujours eu des nouveaux comédiens qui ont voulu se greffer. Après 3 spectacles dont 2 écrits de la main de Lionel Journet, trésorier de l'association, la troupe, composée des noyaux durs Gwenaëlle D'Oliveira, Jamie-Lee Michel et moi-même sommes repartis sur de nouveaux projets...

Justement, présentez-nous la pièce qui sera interprétée par la Compagnie ?

C'est un gros challenge pour nous puisqu'il s'agit de la pièce de Laurent Baffie « Toc Toc ». Elle est particulière parce qu'on est tous sur scène du début à la fin, avec plus ou moins autant de répliques chacun. C'est une pièce rythmée où nous suivons un petit groupe de personnes, attendant une consultation. Leur maladie ? Des Troubles Obsessionnels Compulsifs ou « TOC ». Et ces troubles sont pour le moins gênants en société avec des patients atteints du syndrome Gilles de la Tourette (insultes incontrôlées), à l'Arithmomase (toujours tout calculer et analyser autour de soi), ou encore l'incapacité à marcher sur les lignes... En attendant l'arrivée du Docteur, ils vont faire leur thérapie de groupe eux-mêmes. Et puis, après, il y a une fin qui est assez particulière. Je pense qu'on ne s'y attend pas vraiment. Le public aura de quoi se divertir ! Nous sommes ici dans une comédie pure et les personnes allergiques à l'humour populaire risquent donc ne pas accrocher avec pas mal de gros mots...

« Toc Toc » est une succession de gags, pour certains attendus, mais diablement efficaces ! Sur scène, il y aura également Gwenaëlle, Jamie-Lee, Claudine, Magali, Anthony et Jean-Jacques. C'est une pièce qui est vraiment à voir. On espère vraiment que le bouche à oreille marchera. Nous comptons sur chaque Digoinois et Digoinaise pour nous soutenir et nous suivre, maintenant et pour de nombreuses années encore...

RENSEIGNEMENTS : COMEDIGS@GMAIL.COM

f : LES COMÉDIG'S

* Scène comique

Michel Bruno,
metteur en scène

« Depuis gamin, j'ai compris l'importance que procure le rire dans la vie des gens »



« TOC TOC » -
REPRÉSENTATIONS
À LA SALLE DES FÊTES :
samedi 13 avril à 20h30
dimanche 14 avril à 15h
vendredi 19 avril à 20h30
et samedi 20 avril à
20h30.

Tarif : 8€ / 4€ pour les
moins de 12ans



**Du 3 au 7 avril :
« vie de cirque »**

par la Cie Tempo (Place de la grève)
Bien connue de la cité ligérienne, la « Compagnie Tempo » est de retour avec son

nouveau spectacle place de la Grève ! Synopsis : « C'est la fin du spectacle, les artistes saluent leur public sous un tonnerre d'applaudissements. Le show est un succès ... Et maintenant, voulez-vous que nous prolongions l'aventure ensemble ? Souhaitez-vous connaître tous les secrets de ce monde itinérant ? Alors accrochez-vous, la Compagnie vous embarque dans notre « vie de cirque » ! Découvrez tout ce qui se passe entre le final d'un spectacle et la représentation suivante... Entre prouesses circassiennes, poésie, humour et créativité, vous verrez les convois du cirque se mettre en route, le montage et démontage du chapiteau, les artistes en répétition, les moments de doutes et surtout de rêves ! Bienvenue dans notre vie de cirque, ça va déménager ! »

Durée : 2 h (+ 15 minutes d'entracte)
Mercredi 3 avril à 16h ; Vendredi 5 avril à 20h ; Samedi 6 avril à 17h et Dimanche 7 avril à 11h. Tarif : de 10 à 15€ (gratuit -3 ans)
BILLETTERIE : <https://www.billetweb.fr/pro/compagnie-tempo>. Buvette sur place gérée par l'OMSVA.



**Les Métiers d'Art
exposent
à Charolles**

Ebénistes, fileurs de verre, tapissiers d'ameublement, céramistes,

luthier, maroquiniers, mosaïstes... Près de 40 professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant exposeront leurs créations à Charolles pour faire découvrir leur savoir-faire, leur métier, leurs techniques et leur passion aux amateurs (initiés ou non). Ils répondront aux questions du grand public au détour d'échanges et de nombreuses démonstrations : forge, réfection de siège, marqueterie de paille, ciselure, sertissage, modelage, photographie...
Vendredi 5 avril 14h-17h, samedi 6 avril 10h-19h, dimanche 7 avril 10h-18h | Parc des expositions du Charolais | Entrée gratuite.

En parallèle, autour du comprendre et du faire ensemble, la thématique « Sur le bout des doigts » invite tous les publics (familles, scolaires, etc.) à découvrir, toucher, sentir, ressentir les Métiers d'Art. Retrouvez le programme complet de l'évènement sur legrandcharolais.fr rubrique « agenda ».

Evènement organisé par La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Charolais.

Collecte des déchets verts

En complément des déchetteries et du compostage, un service de collecte des déchets verts en porte-à-porte est assuré par la Communauté de Communes « Le Grand Charolais ». Il constitue une solution complémentaire au compostage individuel et aux déchetteries qui accueillent les déchets verts toute l'année. La saison de collecte débutera dans quelques jours. Les déchets autorisés sont les tontes, les feuilles mortes, les fleurs et plantes fanées ainsi que les tailles et petits branchages. Ne sont pas acceptés les gros branchages, souches, troncs, les déchets de cuisine, les pots de fleurs... Un dispositif de récupération doit être prévu après la collecte pour éviter les envois (pierre, rangement...).

Du 15 avril au 4 novembre 2024 :
collecte un lundi sur deux (en fonction des zones)
Zone 1 : début de la collecte le 15 avril jusqu'au 28 octobre
Zone 2 : début de la collecte le 22 avril jusqu'au 4 novembre

	Zone 1	Zone 2
Avril	15 - 29	22
Mai	13 - 27	6 - 20
Juin	10 - 24	3 - 17
Juillet	8 - 22	1 - 15 - 29
Août	5 - 19	12 - 26
Septembre	2 - 16 - 30	9 - 23
Octobre	14 - 28	7 - 21
Novembre		4

**Élections européennes :
comment s'inscrire
pour voter le 9 juin ?**

Les campagnes des candidats sont lancées de tous les côtés pour le scrutin européen du 9 juin, mais tous les électeurs potentiels ne sont pas fin prêts pour se rendre aux urnes. En France, 10,6 millions de personnes sont mal ou non inscrites sur les listes électorales. On vous explique comment y remédier.

S'inscrire sur les listes électorales avant le 3 mai

Pour vous mettre à jour et pouvoir participer aux élections européennes, vous avez jusqu'au 3 mai si vous effectuez une demande en mairie. Il vous faudra remplir certaines conditions : être majeur, de nationalité française (ou européenne pour ce scrutin) et jouir de vos droits civiques. Des documents sont aussi indispensables pour accomplir cette démarche avec succès : un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (comme votre facture d'électricité), ainsi qu'un justificatif d'identité (carte d'identité par exemple) auxquels s'ajoute un formulaire à compléter si vous vous rendez en mairie. Les ressortissants d'un autre pays européen, qui possèdent le droit de vote, peuvent demander à être inscrits dans la commune où



ils sont domiciliés en France. Enfin, ceux, qui ont déménagé au sein de la même ville ou dans une autre commune française, doivent s'inscrire dans leur nouveau lieu de résidence avant le 3 mai également. Vous pouvez également vous inscrire depuis le site Service-Public.fr jusqu'au 1^{er} mai, en vous rendant sur l'onglet : "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales"
Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous déplacer à votre bureau de vote le 9 juin, vous pouvez aussi faire une demande de procuration. Toutes les informations pratiques sur le site internet maprocuration.gouv.fr

Le jour de l'élection, pensez à vous présenter avec une pièce d'identité (les photos de votre passeport ou carte d'identité sur vos téléphones seront considérés comme non-valables)

RENSEIGNEMENTS : 03 85 53 73 11/12

Passeports et cartes d'identité pour les examens et les vacances : démarrez dès maintenant les formalités !



Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration et vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler. À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticipez le

renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services ! Attention : le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport est possible mais n'est pas obligatoire lorsque l'on change d'adresse ou de nom d'usage. Vous pouvez différer ou éviter le renouvellement de vos documents si vous vous trouvez dans l'une de ces situations mais que la date de validité de votre titre n'est pas dépassée.

Notre conseil : la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil de votre dossier en mairie. Même si cette formalité n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée car elle facilite la procédure de délivrance du titre.

POUR FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE, RENDEZ-VOUS SUR : www.digoin.fr/etat-civil

OU FLASHEZ LE QR CODE DIRECTEMENT



CIRQUE

JEUDI 11 AVRIL - 20H30
GYMNASÉ MUNICIPAL

« Ceci n'est pas
un exercice »

Collectif
PourquoiPas

SAISON
CULTURELLE
2023/2024



Durée : 1h
Tout public
Tarif : de 5 à 10€

Affluences
réseau du spectacle vivant
en Bourgogne-Franche-Comté



VILLE DE
DIGOIN